

**Procès-verbal  
de la réunion du conseil d'administration  
tenue le jeudi 21 septembre 2000, de 14h à 16h au local N-4860.**

Étaient présents :

Rachel Desrosiers, vice-présidente

Marie-Claire Landry, secrétaire

Suzanne Lemerise, conseillère

Roch Meynard, trésorier

Pierre-Yves Paradis, conseiller

Jean-Robert Vanasse, conseiller

Éric Volant, président

**1. Adoption des ordres du jour**

Les ordres du jour suivants, proposés par Rachel Desrosiers, appuyée par Pierre-Yves Paradis, sont adoptés :

1. Adoption des ordres du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2000
3. Suites du procès-verbal et informations
4. Le dépôt des propositions en assemblée générale
5. La proposition Lavallée (Émile)
6. Le projet de loi 102 modifiant la loi sur les régimes complémentaires de retraite
7. La place des professeures et professeurs retraités à l'UQAM
8. Date de la prochaine réunion

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2000**

Jean-Robert Vanasse, appuyé par Suzanne Lemerise, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2000. Adopté.

**3. Suites du procès-verbal et informations**

\* Étant donné que la réunion générale de la FRUQ aura lieu le 23 novembre, le jeudi de l'APR, le diner convivial qui suit ainsi que la réunion du CA sont déplacés au jeudi suivant, soit le 30 novembre.

\* Le Parlement des sages (simulation des travaux parlementaires à l'Assemblée Nationale à Québec) s'est tenu les 11, 12 et 13 septembre. Ce projet est organisé conjointement par l'association québécoise des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et le gouvernement du Québec. L'APR-UQAM est membre de l'AQDR. Pierre-Yves Paradis a participé de façon majeure à l'organisation de ce Parlement-école ; Marie-Claire Landry y a siégé à titre de ministre de l'Éducation.

#### **4. Le dépôt des propositions en assemblée générale**

On soignera davantage la préparation de l'assemblée générale en termes de documents, en faisant appel à l'avance des propositions, ceci pour éviter toute ambiguïté.

#### **5. La proposition Lavallée (Émile)**

Le président ira rencontrer André Breton qui est représentant des retraités au SPUQ sur les régimes qui ne sont pas inclus.

#### **6. Le projet de loi 102**

Le CA rencontrera Michel Lizée à sa réunion du 26 octobre à 15h s'il est disponible; s'il n'était pas disponible, nous pourrions faire appel à Jean Carette. Il est important que le CA soit davantage informé afin d'être en mesure de mieux sensibiliser les collègues de l'Association aux enjeux que représente la loi 102. Il faut établir un plan d'intervention auprès du SPUQ et du SEUQAM pour susciter un changement de mentalité relativement aux droits des retraités concernant les surplus des régimes de retraite. Jean-Robert Vanasse sera responsable de ce dossier et fera état de la situation à chaque réunion.

#### **7. Place des professeures et des professeurs retraités**

La vice-présidente considère qu'il y a nécessité d'avoir une reconnaissance officielle dans les comités de l'UQAM qui traitent de problèmes qui nous préoccupent. Il y a lieu d'élaborer un statut et une structure de fonctionnement avec notre institution. Elle fera parvenir aux membres du CA un texte de réflexion sur cette question pour alimenter les discussions à venir.

#### **8. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu jeudi le 26 octobre à 14 hres au local N-4860.

Éric Volant, président

Marie-Claire Landry, secrétaire